

Changement de nom d'une municipalité locale

Contenu

- Procédure officielle d'une demande de changement de nom
- Possibilités d'intervention de la ministre

Procédure officielle d'une demande de changement de nom

- Étape préliminaire
 - Consultation de la Commission de toponymie
- Adoption de la résolution demandant de changement de nom
 - Nom et proposition du nouveau nom
- Transmission de la résolution à la Commission de toponymie
- Avis de la Commission de toponymie
 - Dans les 60 jours de la réception de la résolution

Procédure officielle d'une demande de changement de nom

- Avis public dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité
 - Proposition de changement de nom présentée à la ministre
 - Droit de toute personne de faire connaître par écrit à la ministre son opposition à la demande de changement de nom dans les 30 jours de la publication de l'avis
 - Endroit où doit être adressée cette opposition
- Transmission de la demande à la ministre avec l'avis de la Commission de toponymie
- La ministre avise par écrit la municipalité de toute opposition qu'elle a reçue dans le délai fixé

Possibilités d'intervention de la ministre

- Audience publique de la Commission municipale du Québec (optionnelle)
 - À la demande de la ministre
 - Transmission d'un rapport à la ministre et, subséquemment, à la municipalité et à la Commission de toponymie
- Scrutin référendaire (optionnel)
 - Consultation des personnes habiles à voter ordonnée par la ministre
- Décision ministérielle
 - Avis de changement de nom dans la *Gazette officielle du Québec*
- Avis public municipal du changement de nom

Documentation



- *Guide sur le changement de nom d'une municipalité locale*
 - Disponible en ligne sur le site Internet du Ministère
(https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/organisation_territoriale/guide_change_nom.pdf)
- Loi sur l'organisation territoriale municipale
 - Accessible en ligne (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/O-9>)



Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Direction régionale de l'Estrie

Miguel Herrero

Conseiller aux opérations régionales

819 820-3244 poste 80505

miguel.herrero@mamh.gouv.qc.ca